



LE MÉTIER EN QUELQUES MOTS...

Celui qui exerce ce métier ...

Est chargé d'assurer la surveillance des biens et des personnes et doit pour cela, le cas échéant, prévenir et dissuader toute personne ayant l'intention de se rendre coupable d'actes de malveillance et/ou de négligence. Est aussi amené à intervenir auprès de personnes sollicitant une assistance. Sa prestation peut se faire sur poste fixe (surveillance ou télésurveillance et filtrage) ou sur poste mobile (rondes).

Quelques appellations du métiers : vigile, agent/agent(e) de sûreté, agent/agent(e) de prévention et de sécurité, gardien/gardienne



Romarick
ASPQ en CDI chez Espace Surveillance

« C'est un secteur d'activité où on trouve du travail en CDI facilement. »

J'ai choisi ce métier car j'avais une famille qui gérait une entreprise de sécurité privée. D'ailleurs, dès l'âge de 9 ans, ils m'emmenaient découvrir le métier sur les chantiers. Je savais que dans la sécurité on pouvait évoluer rapidement.

J'ai d'abord acquis une petite expérience dans la sécurité jusqu'à ce que mon oncle m'oriente sur la formation ASPQ pour obtenir ma carte professionnelle. Après cette formation, j'ai tout de suite travaillé en CDI pour la société Arkange Sécurité en tant que videur pour les boîtes de nuit et dans les hôtels pendant le confinement avant d'être recruté chez Espace Surveillance. J'ai alors immédiatement été formé à la norme ISPS (code international sur la sûreté des navires et des ports) pour pouvoir travailler au Port autonome durant 6 mois avant d'être mobilisé sur un autre site à la GBNC.

Étant fiable et toujours disponible, mon entreprise m'a proposé plus tard de me former à l'ASA (agent de sûreté aéroportuaire) afin de travailler à Toutouta. En tant qu'ASPQ on doit intervenir sur des faits de malveillance (vol, clôture coupée ou fenêtre brisée pour s'introduire sur le site...) en signalant l'incident au superviseur par radio, en le notant sur une main courante, puis en contactant le gérant du site. On porte également assistance aux personnes en danger (malaise, blessure) en appliquant les gestes de 1ers secours et en contactant les pompiers ou le SAMU.

J'alterne poste fixe et rondes dans ma journée afin de montrer ma présence et vérifier que tout est dans l'ordre, en restant toujours vigilant. Avant d'avoir ma double formation, je travaillais sur plusieurs sites pour un volume de 130H par mois qui pouvaient être complétés par des missions supplémentaires à ma demande ou celle de mon entreprise. Actuellement j'alterne entre mes missions de sûreté et de sécurité avec des plannings à la semaine, et tous ces déplacements sont pris en charge par mon employeur. J'aime découvrir de nouveaux environnements de travail, le contact avec les gens, être responsable d'un site, être respecté et faire respecter les règles.

Il faut en revanche être toujours disponible et souple au niveau des horaires. Les surveillances de nuit quand on est seul sont lourdes, sans contact avec les gens et avec la fatigue des horaires décalés.

J'ai toujours conscience que le métier comporte un risque permanent d'agression car on ne sait pas ce qui peut arriver, d'autant plus qu'on ne peut intervenir qu'en cas de légitime défense ou pour protéger quelqu'un si cela ne nous met pas en danger. Le plus contraignant pour moi reste de devoir gérer les conflits et calmer les comportements agressifs.

Pour faire ce métier il faut donc avoir du sang-froid, avoir les bons réflexes professionnels et avoir beaucoup de courage pour rester debout parfois toute une journée.

J'aimerais pour mon avenir encore évoluer en continuant à me former comme pour ma formation ASA. J'aimerais d'abord avoir un poste complet sur Tontouta et pouvoir monter d'échelon et aller sur des postes de chef de poste, chef d'équipe, superviseur, voire la police aux Frontières par évolution interne.

COMPÉTENCES REQUISES

- ➔ Accueillir le public et contrôler les accès
- ➔ Surveiller les lieux, les biens, les équipements et les systèmes de sécurité, et effectuer des rondes de prévention et de détection de risques
- ➔ Appliquer les règles de sécurité, de protection et de prévention des risques
- ➔ Repérer les anomalies, incidents et réagir en informant les forces de l'ordre et les clients
- ➔ Assister et aider les personnes en pratiquant si nécessaire les gestes de 1ers secours et faciliter l'intervention des forces de l'ordre ou des équipes de secours
- ➔ Renseigner les supports d'intervention et d'activité (rapports, mains courantes, registres de sécurité, déclaration, ...)
- ➔ Maîtriser les techniques de médiation

QUALITÉS NÉCESSAIRES

L'ASPQ doit faire preuve de diplomatie et de courtoisie tout en restant ferme. Il doit avoir une bonne condition physique, le sens de l'observation ainsi qu'une apparence soignée. Il doit également faire preuve de self-control, de réactivité et d'autonomie.

CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ



Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés, de nuit et être soumise à des astreintes. Elle varie selon le secteur (aéroportuaire, événementiel, transport, ...), le mode d'organisation, le type de public (clients, visiteurs, ...) et d'équipement (télésurveillance, ...).

LIEU D'EXERCICE DU MÉTIER

Elle peut s'exercer aussi bien à l'intérieur de locaux qu'à l'extérieur de ceux-ci mais pas d'intervention sur la voie publique sauf circonstances particulières nécessitant une autorisation.

Elle s'exerce au sein de sociétés de sécurité privée, pour des collectivités ou entreprises de nature industrielle, commerciale ou culturelle..., des structures d'hébergement ou de soins, ... en contact avec différents intervenants et institutionnels (publics, police, gendarmerie, pompiers, ...).

POUR EN SAVOIR PLUS
sur les conditions de travail et
d'emploi pour ce métier
(salaires, contrat, congés...)
consultez les conventions
ou accords collectifs de travail sur
le site dtenc.gouv.nc

Emploi travailleur indépendant Oui Non

QUELLES FORMATIONS ET OÙ SE FORMER ?

Accès au métier : L'accès à la profession est réglementé. La personne doit répondre aux exigences définies dans le code de la sécurité intérieure et détenir une carte professionnelle dématérialisée délivrée par le CNAPS. Les deux conditions pour obtenir cette carte professionnelle:

- Ne pas avoir commis d'actes répréhensibles et incompatibles avec la profession ;
- Justifier d'une expérience ou d'une aptitude professionnelle.

Une formation de maintien et d'actualisation des compétences ASPQ permet ensuite à l'entreprise de maintenir dans l'emploi les titulaires de la carte professionnelle.

- ✓ Accessible par VAE
- ✗ Accessible par alternance

Hors Nouvelle-Calédonie :

Après la 3e :

2 ans pour préparer le CAP agent de sécurité, éventuellement complété par la MC sûreté des espaces ouverts au public ou sécurité civile et d'entreprise (1 an) ou par le BP agent technique de prévention et de sécurité (2 ans)
3 ans d'études pour le bac pro métiers de la sécurité.

En Nouvelle-Calédonie :

De niveau 3 : ASPQ Nouvelle-Calédonie niveau 3 (équivalent CAP)
CTS Formation
ESPACE PRO
Sécurité Formation SEFOR

Diplomes en formation initiale

Niveau 3 : CAP agent de sécurité (LP Petro Attiti et LP Johanna Vakié Houailou)
Niveau 4 : BAC PRO métiers de la sécurité (LP Petro Attiti)

Accès à la formation : La formation préparant au diplôme d' « Agent de Sécurité Privée Qualifié » est accessible aux personnes :

- Ayant une autorisation préalable d'accès à la formation délivrée par le CNAPS
- Ayant une aptitude physique à l'emploi (certificat médical)
- Ayant les compétences de base correspondant aux domaines 1 et 2 décrites dans le référentiel du Certificat de Compétences Essentielles (communiquer dans son environnement de travail) et 2 (réfléchir et résoudre des problèmes). (RCPNC)

MOBILITÉ/ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Pour les personnes qui exercent ce métier, plusieurs possibilités d'évolution professionnelle existent :

Métiers proches
Dans leur contenu (activités exercées, compétences attendues, situation de travail) : ils sont accessibles rapidement (mobilité avec formation courte).

- ➔ K2501 - Gardiennage de locaux commun
- ➔ N4302 - Contrôle des transports en commun
- ➔ G1702 - Personnel du hall

Métiers envisageables
Avec un période d'adaptation ou après un développement de compétences (mobilité avec formation longue).

- ➔ K1705 - Sécurité civile et secours
- ➔ K2502 - Management de sécurité privée

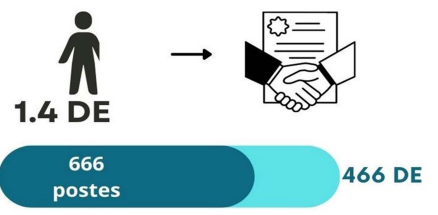
MARCHÉ DE L'EMPLOI 2020-2021*

Le Ratio Nombre de demandeurs d'emploi (DE) inscrits sur ce métier / Nombre de postes proposés: 1.4 DE par poste

Le niveau des DE: 38% des DE avaient un niveau équivalent au CAP, BEP ou DNB ; 30% un niveau inférieur et 19% un niveau BAC.

Les employeurs recherchent plutôt des profils sans qualification ou de niveau CAP, BEP ou DNB mais ont recruté pour 1/3 des profils de niveau CAP, BEP ou DNB ; 1/3 des profils au niveau inférieur et 1/3 de profils de niveau BAC.

* Ces données province Sud extraites d'une étude spécifique DEL ne reflètent que partiellement la réalité du marché de l'emploi calédonien, mais permettent de dégager des tendances.



EMPLOI LOCAL

Pour en savoir plus consulter le tableau des activités professionnelles sur le site dtenc.gouv.nc

Code ROME	Intitulé ROME	Intitulé spécifique	Niveau de formation	Durée de résidence
K2503	Sécurité et surveillance privées	aucun	CQP (certificat de qualification professionnelle)	sans durée minimale

Sources : Direction de l'Emploi et du Logement de la province Sud (DEL), Direction de la Formation Professionnelle Continue NC (DFPC), dtenc.gouv.nc, Fiches ROME de pôle-emploi.fr, francecompetences.fr, onisep.fr, rcpnc.gouv.nc, services du Vice-Rectorat NC, sites spécialisés selon les métiers ainsi que des professionnels exerçant en Nouvelle-Calédonie.

Mise à jour le : 02/09/2022 - Fiche disponible sur le site riife.nc

Direction de la formation professionnelle continue
63 rue Fernand FOREST - PLEXUS 3ième étage - DUCOS INDUSTRIEL,
BP M2 98849 Nouméa Cédex
Tèl : +(687) 24 66 22

